



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONSEIL

Cent soixante-cinquième session

30 novembre - 4 décembre 2020

**Action menée par la FAO pour faire face à la covid-19:
construire pour transformer**

Résumé

La pandémie de coronavirus et les mesures destinées à l'enrayer ont plongé l'économie mondiale dans la pire récession enregistrée depuis la Seconde Guerre mondiale, aggravant l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Avant la pandémie, déjà, près de 690 millions de personnes étaient sous-alimentées, 2 milliards de personnes n'avaient pas d'accès régulier à des aliments sains, nutritifs et suffisants et 3 milliards de personnes ne pouvaient pas se permettre une alimentation saine. Le défi de la sécurité alimentaire reste lié à l'accès aux aliments, plus qu'à leur disponibilité.

L'incertitude continue de régner sur les marchés alimentaires face aux perspectives de faible croissance économique et d'instabilité des marchés de l'énergie et des devises. La peste porcine africaine et une résurgence catastrophique du criquet pèlerin sont des défis majeurs qui s'ajoutent aux menaces et aux chocs liés au changement climatique. Une augmentation importante de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition aiguës et chroniques a déjà été observée. Les perspectives à court terme indiquent pourtant que les marchés alimentaires seront généralement bien approvisionnés à l'échelle mondiale. Au-delà de la riposte à la pandémie et des mesures d'atténuation, l'agriculture peut être le moteur d'un relèvement rapide et inclusif. Il faudrait donc augmenter sa résilience face à de futures crises.

Dans une optique plus audacieuse, la crise actuelle est une occasion de «construire pour transformer», ainsi que le recommande le Secrétaire général des Nations Unies dans sa note d'orientation de juin 2020 relative à l'impact de la covid-19 sur la sécurité alimentaire et la transformation. Il est urgent d'accélérer la transformation des systèmes alimentaires pour éliminer la faim et toutes les formes de malnutrition, de redresser les inégalités qui interdisent l'accès à une alimentation saine et de réduire l'impact des systèmes alimentaires sur la biodiversité, les ressources naturelles, les écosystèmes et le climat.

Le présent document présente succinctement le Programme FAO d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19 et décrit les principales mesures qui ont été déployées dans sept domaines, à l'issue d'un processus ascendant qui a permis de recenser les besoins des pays et d'établir des priorités. Il décrit également les activités de la FAO à l'appui de la Coalition en faveur de l'alimentation proposée par le Gouvernement italien et facilitée par la FAO. Enfin, il traite de la participation de la FAO à l'élaboration du Cadre des Nations Unies pour la réponse socioéconomique immédiate à la covid-19.

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

Suite que les participants à la Réunion conjointe du Comité financier et du Comité du Programme et le Conseil sont invités à donner

Les participants à la Réunion conjointe et le Comité du Programme sont invités à prendre note des progrès réalisés et à formuler les indications qu'ils jugeront utiles.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Máximo Torero Cullen
Économiste en chef
Tél: +39 06570 50869
Courriel: maximo.torerocullen@fao.org

I. Contexte

1. La pandémie de coronavirus et les mesures de distanciation sociale destinées à l'enrayer ont plongé l'économie mondiale dans la pire des récessions enregistrées depuis la Seconde Guerre mondiale. Avec la contraction de 5,2 pour cent prévue pour cette année¹, de 83 à 132 millions de personnes supplémentaires pourraient souffrir de sous-alimentation dans le monde en 2020².
2. Les systèmes alimentaires, qui emploient directement plus d'un milliard de personnes et font vivre en outre 3,5 milliards de personnes, subissent des perturbations qui pourraient compromettre au moins temporairement les revenus de 1,5 milliard de personnes, diminuant ainsi leur accès à la nourriture³. Sans interventions pour sauver des vies et restaurer les moyens d'existence, le nombre de personnes souffrant de la faim pourrait augmenter en flèche, surtout si la pandémie continue de sévir durant une bonne partie de l'année 2021.
3. Avant le début de la pandémie, la faim dans le monde était déjà en progression depuis plusieurs années. Malgré des disponibilités abondantes, l'accès inégal à la nourriture reste un problème majeur. Près de 690 millions de personnes sont aujourd'hui sous-alimentées, 2 milliards de personnes n'ont pas régulièrement accès à des aliments sains et nutritifs en quantité suffisante et 3 milliards de personnes ne peuvent pas se permettre une alimentation saine⁴.

II. Analyse de la FAO sur l'évolution des marchés alimentaires et mesures recommandées

A. La situation des marchés alimentaires

4. En matière de sécurité alimentaire, le défi reste lié à la notion d'accès aux aliments, plus qu'à celle de disponibilité. Les marchés alimentaires restent stables grâce à l'assouplissement progressif des mesures de confinement et à des politiques porteuses, axées sur le secteur agroalimentaire. Malgré cela, une augmentation importante de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition aiguës et chroniques a été observée dans de nombreux pays, dont la République démocratique du Congo, le Burkina Faso, l'Esuatini, le Nigéria, la Somalie, le Soudan et le Honduras. Les perturbations du marché ou le fléchissement de l'activité économique, même s'ils sont temporaires, ont des effets dévastateurs sur les personnes pauvres et vulnérables.
5. Au début de l'épidémie, le principal souci était de limiter les nombreux risques de perturbation des chaînes d'approvisionnement alimentaire. Les pays ont imposé en hâte des restrictions à l'exportation tandis que les consommateurs constituaient des réserves de nourriture. Actuellement, presque aucun des 22 pays qui avaient introduit des barrières au commerce ne les a maintenues. En comparaison, pendant les crises alimentaires de 2007-2008, 33 pays avaient mis en place des restrictions commerciales.
6. Si les barrières commerciales ne sont plus un problème majeur aujourd'hui, les chaînes d'approvisionnement mondiales pourraient encore être perturbées localement. Les restrictions à la circulation des personnes continuent de provoquer des pénuries de main-d'œuvre agricole et entravent l'accès des agriculteurs aux marchés. Les installations de transformation des aliments fonctionnent à capacité réduite en raison d'arrêts et de fermetures partielles. Plus de 120 pays et territoires ont interdit ou restreint les droits d'accès des navires afin d'empêcher la propagation du coronavirus. Cette situation a entraîné la pire des crises maritimes que l'on ait connu depuis des décennies, mettant

¹ Banque mondiale: <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2020/06/08/covid-19-to-plunge-global-economy-into-worst-recession-since-world-war-ii>

² Récession économique mondiale liée à la covid-19: <http://www.fao.org/3/ca8800fr/CA8800fr.pdf>

³ Estimations non publiées FAO/IFPRI, fondées sur le scénario d'extrapolation OIT 2020 – OIT. Non annualisé. Les chiffres de l'emploi sont ceux du secteur structuré. Les moyens d'existence couvrent un large éventail de travailleurs indépendants, informels, migrants et saisonniers.

⁴ L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020: <http://www.fao.org/publications/flagships/fr/>

à risque des vies ainsi que le commerce mondial et bloquant en mer 300 000 marins, dans des conditions qui se dégradent de jour en jour. Les effets en ont été gravement ressentis en Argentine, au Pérou, en Colombie et dans les pays importateurs nets de produits alimentaires d’Afrique du Nord⁵.

7. L’incertitude continue de régner sur les marchés alimentaires face aux perspectives de faible croissance économique et d’instabilité des marchés de l’énergie et des devises. La peste porcine africaine et une résurgence catastrophique du criquet pèlerin sont des défis majeurs qui s’ajoutent aux effets du changement climatique. En l’absence d’un vaccin ou d’un traitement éprouvés contre la covid-19 et vu les alertes diffuses concernant une deuxième vague de foyers d’infection dans le monde entier dès la fin de l’automne et pendant l’hiver 2020-2021, la reprise reste incertaine. Il se pourrait qu’au lieu de descendre au plus bas et de rebondir fortement, l’économie souffre d’une demande mondiale trop faible qui, par le jeu de divers facteurs, pourrait à son tour perturber les disponibilités alimentaires et l’accès aux aliments.

8. Néanmoins, tout semble indiquer que les marchés seront généralement bien approvisionnés, du moins pour les denrées alimentaires de base. Les prix devraient rester stables, mais sans doute à un niveau plus élevé. Les principaux défis seront probablement de nature locale car dans de nombreux pays en développement, la perte des principaux marchés d’exportation et du tourisme entraînera une baisse des revenus nationaux et des revenus des ménages, couplée à d’autres risques liés aux phénomènes météorologiques extrêmes, aux résurgences de ravageurs et de maladies et à l’intensification des crises et des conflits sociaux.

9. Même après la fin de la pandémie de coronavirus, le secteur agricole sera confronté à des risques et à des incertitudes imprévisibles. Les agriculteurs ont déjà du mal à faire face aux effets du changement climatique et à la diminution des ressources naturelles. Ils n’étaient pas préparés à une crise due à une pandémie, et celle-ci pourrait se reproduire à l’avenir.

B. Interventions recommandées en matière de politiques

10. La crise actuelle doit être vue comme une occasion de reconstruire en mieux. C’est le moment ou jamais de répondre à la nécessité urgente d’accélérer la transformation des systèmes alimentaires.

11. Il est impératif que les Membres et les organisations de développement poursuivent leur soutien aux groupes vulnérables sous la forme de programmes de protection sociale et de transferts d’espèces, même si ceux-ci n’ont pas suffi pour compenser les effets dévastateurs de la récession. Les Membres doivent conjuguer leurs efforts pour venir en aide aux populations les plus pauvres et les plus vulnérables, dans tous les pays.

12. Les pays doivent faire en sorte que les subventions destinées à accroître la production se traduisent par un meilleur accès des pauvres à la nourriture et à la nutrition. Par exemple, des subventions temporaires à investir dans des installations d’entreposage devraient entraîner des avantages à long terme. Les pays devraient déployer des outils politiques intelligents pour éviter les distorsions non intentionnelles. Les outils politiques devraient avoir pour finalité d’accroître la compétitivité et l’efficacité et de réduire les pertes alimentaires, rendant ainsi l’agriculture plus résiliente.

13. Le commerce joue un rôle essentiel dans le renforcement de la résilience. En règle générale, les exportations atténuent les pertes de revenus et les importations améliorent les disponibilités alimentaires et stabilisent les prix des denrées alimentaires sur les marchés locaux. La pandémie a paralysé les économies du monde entier, en particulier dans les pays dotés de vastes secteurs informels et qui dépendent fortement des exportations de produits de base, des envois de fonds et du tourisme. Le commerce peut améliorer l’accès à divers marchés pour stimuler la productivité et les revenus des producteurs dans les pays exportateurs et importateurs. On n’insistera jamais assez sur l’importance du commerce intrarégional, en particulier pour l’Afrique, où il peut engendrer une nouvelle demande qui compenserait la diminution de la demande des pays européens. L’amélioration

⁵ Bloomberg news: <https://www.bloomberg.com/features/2020-pandemic-shipping-labor-violations/>.

de la sécurité sanitaire des aliments (qui aurait pour effet de réduire les barrières commerciales non tarifaires) pourrait contribuer à l'accélération du commerce intrarégional africain.

14. Le renforcement de la résilience peut aussi passer par l'amélioration des infrastructures, notamment pour améliorer l'accès aux marchés, aux aéroports et à des entrepôts frigorifiques. Les installations de stockage devraient être habilitées à l'émission de récépissés d'entrepôt ou autres dispositifs de nantissement, grâce auxquels les producteurs obtiennent des crédits sur leur dépôt. À cet égard, les technologies de l'information et des communications jouent un rôle important.

15. La pandémie de coronavirus a accéléré l'automatisation du secteur agricole et alimentaire. La robotique et des mégadonnées appliquées au secteur agricole contribuent déjà de manière déterminante à faire face à une demande alimentaire croissante. Il est essentiel que la technologie, l'innovation et les données soient inclusives et soient utilisées pour stimuler le développement. Il faut des investissements dans le capital humain et des réglementations qui réduisent au maximum les risques d'accès inégal et d'exclusion.

III. Le Programme FAO d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19.

16. Face à l'éventualité d'une crise prolongée due à la covid-19 et de vastes répercussions sur les revenus, la vie et les moyens d'existence ainsi que sur la sécurité alimentaire et de nutrition, la FAO a mené au deuxième trimestre de 2020 une évaluation globale, ascendante, visant à identifier dans chaque pays et chaque région les menaces les plus probables ou les plus graves pesant sur la disponibilité et l'accessibilité des aliments et sur les systèmes de production et de distribution alimentaires et agricoles, tant à très court terme que tout au long de la période de relèvement. Cet examen a débouché sur l'élaboration d'un plan d'action souple, modulaire et chiffré, offrant aux Membres de la FAO un éventail d'instruments pour les aider à limiter les effets de la covid-19 sur la population et sur les chaînes de valeur alimentaires et agricoles dont elle dépend.

17. Le Programme FAO d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19 s'articule autour de sept thèmes prioritaires, à savoir:

- a) ***Le plan d'intervention humanitaire mondial: Faire face aux effets de la covid-19 et préserver les moyens d'existence dans les contextes de crise alimentaire.***

Jusqu'à 80 pour cent des personnes vivant dans un contexte de crise alimentaire dépendent de la production agricole sous une forme ou une autre, pour survivre. Leur sécurité alimentaire est inextricablement liée à la production locale et le plus souvent à des marchés informels. Si nous n'intervenons pas rapidement pour empêcher une nouvelle détérioration des moyens d'existence et pour les protéger, les conséquences seront gravissimes sur le plan humanitaire.

Dans ce domaine, les mesures visent entre autres à: 1) lancer la collecte et l'analyse des données; 2) assurer la disponibilité d'aliments et stabiliser l'accès aux aliments pour les populations les plus exposées à l'insécurité alimentaire; 3) assurer la continuité de la chaîne d'approvisionnement alimentaire pour les populations les plus vulnérables, pour qui elle revêt une importance critique; 4) veiller à ce que les acteurs de la chaîne d'approvisionnement alimentaire ne soient pas exposés au risque de transmission du virus.

- b) ***Les données au service de la prise de décisions: Garantir des données et des analyses de qualité pour élaborer des politiques efficaces en faveur des systèmes alimentaires et de l'objectif Faim zéro.***

Les méthodes de collecte de données doivent être adaptées et améliorées de toute urgence, les processus nationaux de collecte de données étant perturbés par les mesures de distanciation physique destinées à enrayer la pandémie. Grâce aux mégadonnées, la FAO surveille l'évolution du commerce et recueille des informations sur les aspects

logistiques, évalue la manière dont les problèmes sont résolus et alerte le marché pour réduire l'incertitude⁶.

Dans ce domaine, les mesures visent entre autres à : 1) réaliser des évaluations rapides et fréquentes de la contribution de la covid-19 à l'insécurité alimentaire, sur la base de l'échelle d'expérience de l'insécurité alimentaire (FIES); 2) exploiter des sources de données innovantes pour surveiller l'impact de la covid-19; 3) adapter les méthodes de collecte des données agricoles pour répondre aux nouvelles demandes, tout en maintenant la continuité de l'assistance technique relative aux enquêtes agricoles; 4) fournir un soutien pour la mise en place de politiques fondées sur des données factuelles favorisant le relèvement économique et social après la pandémie.

- c) ***Inclusion économique et protection sociale pour réduire la pauvreté Interventions en faveur des pauvres dans le contexte de la covid-19 pour garantir une reprise économique inclusive au lendemain de la pandémie.***

Étant donné qu'environ 80 pour cent des 734 millions de personnes en situation d'extrême pauvreté vivent dans des zones rurales et qu'environ 70 pour cent des cibles des objectifs de développement durable (ODD) concernent les zones rurales, les incidences socioéconomiques de la pandémie de covid-19 rendent encore plus urgent l'appel à éradiquer la pauvreté, en particulier dans les zones rurales. La FAO œuvre à la promotion d'interventions en faveur des pauvres dans le contexte de la covid-19 pour garantir une reprise économique inclusive au lendemain de la pandémie;

Dans ce domaine, les mesures visent entre autres à : 1) élargir la protection sociale pour mieux atteindre les groupes mal desservis, intégrer les zones rurales dans des dispositifs de protection qui tiennent compte des risques et soient réactifs aux chocs et renforcer la protection sociale sensible aux enjeux de la nutrition; 2) renforcer l'inclusion économique des petits producteurs sur une base durable; 3) renforcer l'autonomisation économique des femmes rurales; 4) protéger et autonomiser les travailleurs et entrepreneurs ruraux.

- d) ***Normes relatives au commerce et à la sécurité sanitaire des aliments: Faciliter et intensifier le commerce de produits alimentaires et agricoles pendant et après la pandémie de covid-19.***

D'après l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le commerce mondial des marchandises pourrait chuter de 32 pour cent en 2020. Les pénuries de main-d'œuvre dues à la réduction de la mobilité touchent toutes les étapes des chaînes d'approvisionnement alimentaire et agricole, de la production jusqu'à la transformation et à la vente au détail, faisant peser des risques immédiats ou à plus long terme sur la production et la disponibilité des aliments.

Dans ce domaine, les mesures visent entre autres à : 1) mener des évaluations du commerce agricole et des politiques commerciales spécifiques à chaque pays, des évaluations commerciales régionales complètes et des analyses approfondies, en tant que de besoin, sur des chaînes de valeur et des domaines thématiques précis; 2) renforcer les réseaux et plates-formes commerciaux multipartites régionaux pour promouvoir la coordination des politiques commerciales, décourager le recours à des politiques ad hoc, faire progresser la coopération en matière de réglementation et favoriser la participation du secteur privé; 3) faciliter le commerce par une assistance technique visant la mise en œuvre de réformes et l'élimination des obstacles au commerce; 4) créer des systèmes d'information sur les marchés et des systèmes d'alerte rapide fondés sur les spécificités régionales et nationales, ou les renforcer s'ils existent déjà; 5) soutenir le développement des capacités des institutions nationales et régionales.

⁶ Outil de collecte de mégadonnées sur les chaînes alimentaires de la FAO: <https://datalab.review.fao.org>.

- e) **Renforcer la résilience des petits exploitants pour les aider à se relever:** Protéger les plus vulnérables, favoriser la reprise économique et renforcer les capacités en matière de gestion des risques;

Les effets combinés de la pandémie de covid-19 et des mesures d'enrayement érodent les moyens d'existence et la résilience des groupes vulnérables, y compris les petits agriculteurs, les éleveurs, les pêcheurs, les communautés qui vivent de la forêt et les travailleurs de l'alimentation, dans les zones rurales et dans les zones urbaines. En particulier, on s'inquiète du fait que la pandémie a aggravé les inégalités entre les sexes et que l'accès des femmes aux services de base est plus restreint, que leurs charges familiales et professionnelles s'alourdissent, que la violence sexiste s'aggrave et que leurs perspectives d'emploi dans le secteur informel diminuent (en moyenne, les femmes représentent 43 pour cent de la main-d'œuvre agricole).

Dans ce domaine, les mesures visent entre autres à: 1) protéger les plus vulnérables en milieu rural et urbain; 2) promouvoir une relance économique porteuse de transformation et inclusive; 3) renforcer les capacités et les institutions pour renforcer la résilience.

- f) **Prévenir la prochaine pandémie zoonotique:** Renforcer et étendre l'approche «Une seule santé» pour éviter les pandémies d'origine animale

La maladie à coronavirus 2019 (covid-19) est d'origine animale, à l'instar de 60 pour cent environ des maladies infectieuses humaines. L'expérience de l'actuelle pandémie montre combien il est important de se préparer, de prévenir, de détecter et d'agir dans les zones où la prochaine pandémie pourrait sévir.

Le risque est maximal lorsqu'il existe une interaction étroite entre la faune et l'intensification de la production animale ou végétale, et il est souvent exacerbé lorsque l'agriculture empiète ou exerce une pression sur les écosystèmes naturels.

Dans ce domaine, les mesures visent entre autres à: 1) améliorer la préparation aux urgences, aux niveaux national et international, ainsi que l'efficacité d'intervention; 2) élaborer des politiques destinées à enrayer les risques de débordement grâce à une approche prospective; 3) intégrer l'approche «Une seule santé» au sein des institutions s'occupant d'environnement et de ressources naturelles, à tous les niveaux; 4) renforcer les capacités des pays en vue d'étendre l'approche «Une seule santé» à la prévention et à la gestion des effets de débordement; 5) renforcer la mise en application des politiques.

- g) **Transformation des systèmes alimentaires:** «Construire pour transformer»⁷ durant l'intervention et le redressement.

Les perturbations découlant de la crise de la covid-19 ont mis en évidence plusieurs des facteurs de fragilité des systèmes alimentaires contemporains. Les personnes qui tirent leurs revenus des filières de denrées périssables à forte valeur, à forte intensité de main-d'œuvre, essentielles à une bonne nutrition (comme les fruits et légumes, les produits de la pêche et de l'aquaculture, la viande et les produits laitiers) ont été touchés de manière disproportionnée. La pandémie a également attiré l'attention sur de nombreux autres problèmes contemporains, tels que la résistance aux antimicrobiens, les maladies zoonotiques, le changement climatique, la fraude alimentaire et la sécurité sanitaire des aliments et, dans le même ordre d'idée, la nécessité de préserver et de protéger les ressources environnementales et la biodiversité en tant que mécanisme régulateur naturel contre les maladies. Les perturbations des systèmes alimentaires ouvrent aussi des possibilités pour mener une transformation à plus long terme. Dans ce

⁷ ONU. Policy Brief: The Impact of COVID-19 on Food Security and Nutrition. Juin 2020.

domaine, la FAO sera le chef de file des actions menées pour stimuler l'investissement en faveur d'un fonctionnement amélioré des marchés, d'un relèvement inclusif et durable et de l'accélération des progrès dans la réalisation du Programme 2030 et des ODD.

Dans ce domaine, les mesures visent entre autres à: 1) favoriser les innovations pour accroître l'efficacité, l'inclusivité et la résilience des chaînes d'approvisionnement alimentaire; 2) garantir la sécurité sanitaire des aliments et la qualité nutritionnelle des régimes alimentaires; 3) réduire les pertes et gaspillages alimentaires; 4) soutenir et renforcer les entreprises agroalimentaires; 5) encourager les investissements dans une relance verte des chaînes de valeur alimentaires.

18. Bien que la plupart des sept domaines de travail de ce cadre aient été développés en ayant à l'esprit des exigences précises des pays, ils constituent des éléments qui peuvent être combinés entre eux pour soutenir un programme d'intervention face à la covid-19, depuis les mesures immédiates d'atténuation de la crise jusqu'aux dispositifs susceptibles d'accélérer le relèvement et la transformation. Le recours à la plate-forme de données et d'analyses, ainsi que la méthode de mise en correspondance adoptée pour la création de partenariats, sont des approches, introduites à l'origine pour soutenir l'Initiative Main dans la main, mais elles sont destinées à sous-tendre toutes les activités de la FAO à l'appui de la programmation nationale et régionale.

19. Conformément à cette vision, et afin de renforcer la mobilisation des ressources et de maintenir le caractère global des contrôles et de la coordination, le Programme FAO d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19 a été créé sous la forme d'un programme-cadre. Grâce aux moyens que lui donne cette modalité de financement, la FAO peut communiquer et mobiliser des fonds avec efficacité pour répondre aux besoins globaux des programmes. Elle peut aussi gérer les programmes avec une plus grande souplesse, en y intégrant des actions selon l'évolution des besoins. Au 20 octobre 2020, le portefeuille des projets approuvé ou en cours de négociation dans le cadre du Programme atteignait 171 millions d'USD, soit 14 pour cent de l'appel de 1,2 milliard d'USD. À un stade aussi précoce de la mobilisation de ressources, un tel montant est un signal fort de l'appui des Membres et résulte de versements que les donateurs effectuent en fin d'exercice et de fonds provenant du Programme de coopération technique (PCT) de la FAO.

IV. La Coalition en faveur de l'alimentation

20. Les dialogues politiques et les échanges d'expérience multipartites à l'échelle mondiale peuvent contribuer pour beaucoup à l'identification des nouveaux défis et au renforcement de l'appui accordé aux interventions et aux approches qui évitent les mesures unilatérales susceptibles d'aggraver la situation en raison de leurs conséquences imprévues. Il faut que les pays bénéficient sans tarder d'un soutien efficace et de compétences adéquates en matière de politiques.

21. La crise de la covid-19 aura des effets à long terme sur la sécurité alimentaire en raison de nombreuses perturbations touchant divers aspects des systèmes alimentaires – la production, la santé des agriculteurs, l'accès aux intrants agricoles, l'accès aux marchés, les emplois et les moyens d'existence ruraux – et de la diminution de la demande de denrées alimentaires dans les zones rurales et urbaines, due entre autres au recul de l'emploi et des revenus. Les agriculteurs font déjà état d'une forte augmentation des pertes alimentaires en raison de la réduction de la demande et des difficultés de commercialisation. Les agriculteurs familiaux seront particulièrement touchés par des perturbations touchant les marchés publics et les programmes d'alimentation scolaire, entre autres coups portés aux systèmes alimentaires. L'accès à des régimes alimentaires diversifiés et nutritionnels sera également entravé dans le monde entier, en particulier dans les pays où l'insécurité alimentaire est élevée.

22. La Coalition en faveur de l'alimentation dans le contexte de la covid-19 (la Coalition) est un mécanisme multipartite et multisectoriel qui activera et mobilisera un soutien en faveur d'une action mondiale unifiée contre la covid-19. La Coalition vise à mobiliser des ressources et des compétences spécialisées, à promouvoir des initiatives de sensibilisation pour éviter que la crise sanitaire ne se transforme en crise alimentaire et à créer un espace de dialogue entre les diverses parties prenantes.

23. Elle contribuera à l'action menée pour aider les pays à se remettre sur les rails et à concrétiser l'ODD 2 et autres ODD connexes, et œuvrera en particulier pour veiller à la mise en place de systèmes alimentaires durables, améliorer la nutrition, augmenter la productivité agricole et les revenus des petits exploitants agricoles et familiaux, particulièrement les femmes, les jeunes et les peuples autochtones, élever le niveau de vie en milieu rural et faire face aux perturbations causées par la covid-19.

24. La Coalition encouragera également la mise en place d'une plate-forme en ligne centralisant des informations sur les besoins des pays, les mesures nécessaires et les résultats souhaités en ce qui concerne la covid-19 et ses effets, sous la forme de fiches d'action («Action Sheets») en cours d'élaboration au sein des groupes thématiques de la FAO. Dans cette «corbeille» consacrée aux besoins spécifiques aux pays, les Membres et autres partenaires pourraient facilement puiser les renseignements et les données relatives aux projets, aux déficits de financement sur le terrain, au type d'assistance nécessaires pour faciliter la mobilisation de ressources et de compétences spécialisées. Les exigences liées aux projets, indiquées dans les fiches d'action, seraient continuellement mises à jour sur la base des informations recueillies par l'intermédiaire des bureaux décentralisés de la FAO. Par ailleurs, cette plate-forme encouragera l'innovation et la mise en place d'un espace de dialogue entre diverses parties prenantes.

V. La contribution de la FAO à l'intervention du système des Nations Unies dans le contexte de la covid-19: «Construire pour transformer»

25. Fidèle à la lettre et à l'esprit de la réforme du système des Nations Unies pour le développement, la FAO a contribué activement à toutes les phases de la Riposte globale du Système des Nations Unies face à la COVID-19.

26. La FAO a contribué très activement à l'élaboration et à la promotion du plan d'action humanitaire mondial de l'ONU et a collaboré étroitement avec le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) dans le cadre de l'élaboration de l'appel révisé. Par rapport aux estimations précédentes, l'Organisation prévoit une augmentation des besoins, en matière d'appui aux moyens d'existence liés à l'agriculture, pouvant aller jusqu'à 30 pour cent pour les 30 pays inclus dans le nouveau plan d'action humanitaire.

27. La FAO prend part à plusieurs initiatives de communication humanitaire et de mobilisation collective des Nations Unies alertant sur le risque persistant qu'une autre crise se cache derrière celle de la covid. Avec les équipes de pays des Nations Unies et d'autres institutions, elle travaille à la collecte et à l'analyse des données, à la reprogrammation et au renforcement de l'aide. La FAO figure parmi les principaux fondateurs du Réseau mondial contre les crises alimentaires et collabore étroitement avec le PAM et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) dans les pays en situation de crise alimentaire au sein du Réseau mondial.

28. La FAO participe activement au Groupe de travail technique sur la covid-19 du module mondial de la sécurité alimentaire, en formulant des recommandations techniques en vue de maintenir l'appui aux moyens d'existence pendant la durée des restrictions liées à la pandémie et de répondre à de nouveaux besoins. La FAO et le PAM assurent ensemble la collecte et l'analyse de données qui permettront de suivre en temps réel l'évolution sur le terrain de l'insécurité alimentaire aiguë sous l'effet des restrictions liées à la covid-19, afin de pouvoir intervenir rapidement pour prévenir les crises alimentaires.

29. Le soutien de la FAO à la lutte menée par les gouvernements contre le criquet pèlerin a permis d'éviter la perte de 1,7 million de tonnes de céréales, assez pour nourrir près de 11,4 millions de personnes pendant un an. Les dégâts subis dans les terres de parcours et les élevages des zones tropicales auraient privé 792 900 ménages pastoraux de leurs moyens d'existence⁸. La FAO a

⁸ Tableau de bord de l'intervention contre le criquet pèlerin <http://www.fao.org/locusts/response-overview-dashboard/fr/>.

entrepris de modifier son appel à agir contre le criquet pèlerin, car une nouvelle génération de criquets devrait émerger en Afrique de l'Est et gagner le Yémen, l'Iran (République islamique d') et le Pakistan, en direction de l'Inde. Le risque de dissémination en Afrique de l'Ouest est surveillé de près.

30. La FAO, le PAM et le Fonds international de développement agricole (FIDA) se sont associés à six autres entités des Nations Unies et à l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) pour élaborer la perspective à l'échelle du système sur laquelle s'appuie la note d'orientation du Secrétaire général traitant de l'impact de la covid-19 sur la sécurité alimentaire et la nutrition. La note d'orientation complète le Cadre des Nations Unies pour une réponse socioéconomique immédiate à la covid-19⁹ et a servi de base à l'élaboration d'indicateurs du système des Nations Unies qui serviront à mesurer les objectifs alimentaires et agricoles au titre du Cadre.

31. La FAO et le système des Nations Unies ont reconnu les liens entre l'urgence sanitaire, l'urgence alimentaire et le développement. La FAO a rejoint neuf entités au moins, engagées comme elle dans la quête d'une vision commune sur l'établissement d'une interface entre l'action humanitaire, le renforcement de la résilience et le développement. Alors que la FAO et le système des Nations Unies se préparent à l'éventualité d'une deuxième vague de la pandémie de covid-19, la mise en place d'une riposte mondiale unifiée, multidimensionnelle et efficace garde un caractère d'extrême urgence.

⁹ ONU. [*Cadre des Nations Unies pour une réponse socioéconomique immédiate à la COVID-19*](#) (avril 2020).